

# Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Diagnostic
- 3. Fonctionnement du stationnement en centre-ville
- 4. Préconisations



## **Contexte et objectifs**

#### **Contexte**

- Un centre-ville commerçant dont l'attractivité pâtit de l'offre en stationnement d'après les clients et commerçants qui pointent autant l'insuffisance du volume d'offre que sa faible lisibilité
- Pour y remédier, une récente refonte du plan de stationnement en trois zones payantes (courte, moyenne et longue durée) a été mise en place.
- L' essentiel de l'offre de stationnement gratuit en centre-ville se situe place J. d' Arc (et sur le parking Mattrait proximité) à 5 min.de marche de l'hypercentre (place Ch. De Gaulle).
- Chinon s'inscrit dans un territoire rural où la mobilité se caractérise par une part modale voiture élevée 75% en 2016 (Insee) et une habitude de stationnement « au plus près ».

### **Objectifs**

- Etablir un état des lieux de l'offre et de la demande en stationnement aujourd'hui
- Faire un bilan du plan de stationnement et de l'efficacité du nouveau zonage mis en place
- Elaborer d'éventuelles préconisations en termes d'aménagements ou de gestion du stationnement

## **Enquêtes réalisées**

#### Inventaire de stationnement

- Consiste en un relevé de la réglementation, de l'offre et de la demande en stationnement sur voirie
- Permet de localiser et d'évaluer le niveau d'occupation de l'offre sur voirie
- Réalisé :

en journée le jeudi 27 juin 2019 (jour de marché ) en journée et de nuit le mardi 2 juillet 2019 (jour de référence )

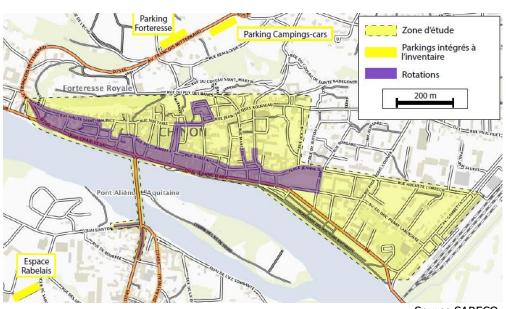
#### Enquête de rotation

- Consiste en un relevé partiel des plaques d'immatriculation chaque heure de 6h30 à 21h30 (15 tours) et de la réglementation associée
- Permet d'évaluer la rotation des véhicules et d'identifier les types d'usagers au cours d'une journée
- Réalisée le mardi 2 juillet 2019

#### Visite d'expert élargie autour de la zone d'étude

- Consiste en des observations et des relevés partiels aux abords de la zone d'étude : à cet égard, le parking Mattrait a fait l'objet de relevés tout au long de la journée afin d'apprécier l'évolution de la demande, ainsi que la rue Ronsard afin d'évaluer l'impact du marché.
- Permet d'appréhender le contexte de la zone d'étude
- Réalisée en journée et de nuit le mardi 2 juillet 2019

#### Périmètre des enquêtes réalisées



Source SARECO

### Indicateurs utilisés

#### Indicateurs sur la demande

- Taux d'occupation : ratio entre le volume de l'offre et celui de la demande autorisée
  - > Renseigne la part de l'offre effectivement utilisée:
  - A partir de 90% l'offre est saturée
- Taux de congestion : ratio entre le volume de l'offre et la demande totale, y compris les véhicules particuliers (VP) en stationnement interdits.
  - > Renseigne sur la demande globale et sur l'usage réel de l'offre en stationnement
  - > Au-delà de 100% l'offre est congestionnée

#### Indicateurs sur la rotation

- Taux de rotation : ratio entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur places autorisées, sur une période donnée, et le nombre de places autorisées.
  - > Renseigne sur le nombre moyen de voitures ayant stationnées par place
- Part des véhicules particuliers (VP) ventouses : part des VP ayant occupé la même place du matin au soir
- Visiteurs de courte durée : Stationnement inférieur à 2h
- La part des places-heures associée à chaque catégorie d'usagers
  - > Renseigne sur la proportion qu'une catégorie d'usagers, les VP ventouses par exemple, représente sur l'ensemble des heures stationnées durant la journée.

### Abréviations utilisées

**VP :** Véhicules particuliers

VP / PL / Jour : Nombre de véhicules par place de stationnement sur une journée

CD: Courte durée

MD: Moyenne durée

LD: Longue durée

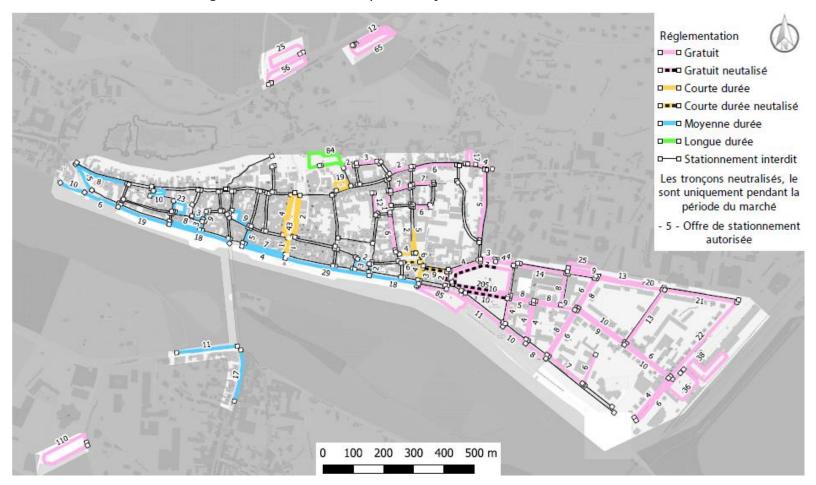
**HPM**: Heure de pointe du matin

**HPS :** Heure de pointe du soir



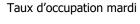
# Offre et réglementation

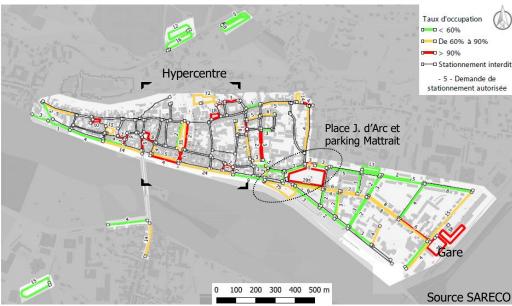
- 978 places gratuites
- 438 places payantes
- Une diminution de l'offre gratuite d'environ 130 places le jour de marché



### Occupation de la voirie le mardi

- Des disponibilités faibles en hypercentre mais permanentes au cours de la journée. Le taux d'occupation moyen en hypercentre est de 86% soit proche de la saturation (29 places libres)
- Des saturations localisées en centre-ville :
  - Sur le parking de la gare et celui à proximité
  - Sur le parking de la place J. d' Arc bien que des places libres demeurent à proximité directe
  - Sur le parking Mattrait proche de la saturation (10 places disponibles)
- De larges disponibilités sur le reste du centre-ville: le taux d'occupation est inférieur à 60%
- De larges disponibilités sur l'offre périphérie :
  - Sur les parkings touristiques de la Forteresse et celui pour camping-cars (nord)
  - Sur l'offre payante au sortir du pont et sur le parking de l'espace Rabelais (sud)











Pas de déficit d'offre

Des saturations locales en hypercentre et place J. d' Arc

## Occupation de la voirie: Jour de marché

Pour information : les comptages autour du marché ont été effectués à 10h30. Le parking J. d'Arc n'était occupé qu'à moitié par des stands tandis que le reste de la place demeurait un parking accessible dont le taux d'occupation était de 100%.

#### Saturation ou congestion de l'offre autour du marché:

Place J. d' Arc : Congestion (3 VP en interdits)

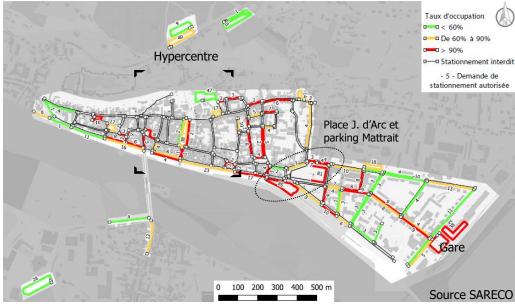
- Parking Mattrait: Congestion (14 VP en interdits)

- Quai J. d' Arc : Saturation

#### Report du stationnement dans des voies adjacentes :

- A l'est, entre le marché et la gare : 49 VP de plus que le mardi. La séquence rue du 11 Novembre / avenue du Dr Labussière est saturée.
- Au nord du marché, rue Ronsard : 35 VP de plus que le mardi. Présence de stationnement sauvage sur trottoir certains jours de marché selon les riverains
- A l'ouest, quai Charles VII et rue St-Maurice : 16 VP (cette demande n'est peut-être pas un report lié au marché car l'offre est éloignée)

Taux d'occupation jeudi (jour de marché)





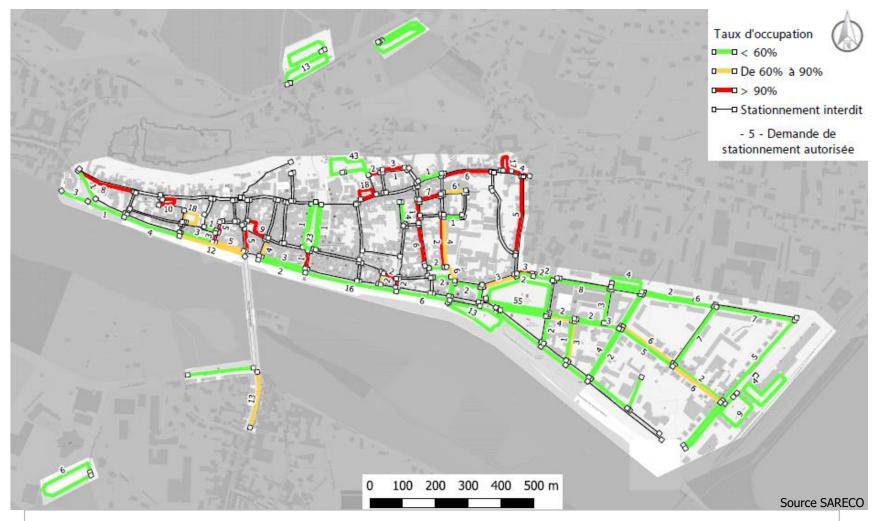


Impacts du marché:



Congestion de l'offre autour du marché : présence d'interdits L' essentiel du report du stationnement se situe rue Ronsard et à l'est du marché

## Occupation de la voirie la nuit



Une occupation nocturne mettant en évidence la pression du stationnement résidentiel

- Au nord du centre ville : rue Hoche, rue Rousseau, rue Marceau

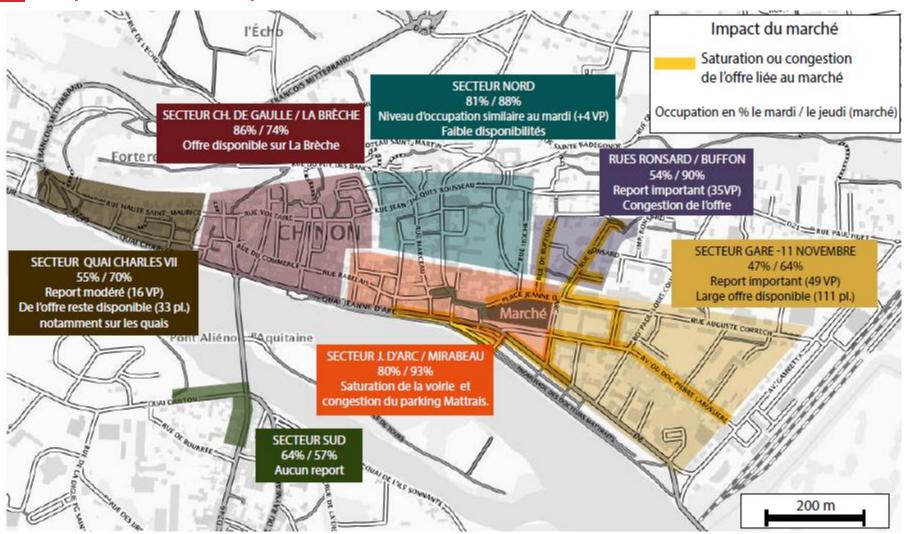
- À l'ouest du centre-ville : rue St-Maurice, Rue Beaurepaire, rue du Commerce

Date du document

### Conclusion de l'inventaire

- Pas de déficit global d'offre : entre 500 et 800 places libres
- En jour de semaine, la demande génère des saturations localisées en hypercentre essentiellement. Le taux d'interdits est faible (4%)
- Le jour de marché, la demande génère une congestion de l'offre aux abords immédiats de la place J. d' Arc notamment sur le parking Mattrait.
  - Le report de stationnement lié au marché se situe essentiellement rue Ronsard et avenue du Dr Labussière
  - Une occupation nocturne révélant un stationnement résidentiel de faible ampleur et limité à des secteurs sans enjeux (venelles résidentielles et rue Haute Saint-Maurice)

## Synthèse de l'impact du marché



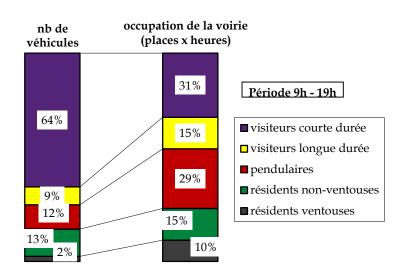


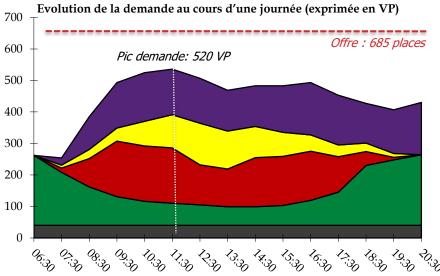
### Rotation: fonctionnement global

L'enquête de rotation a porté **sur 685 places** dont 64% sont payantes et 36% gratuites (Place Ch. De Gaulle). Globalement, le centre-ville de Chinon est marqué par:

- Un stationnement majoritairement de courte durée : 64% des VP ayant stationnées sont des visiteurs de courte durée.
- Un stationnement pendulaire important de par son occupation de la voirie : il représente 29% des places-heures stationnées alors qu'il ne constitue que 12% des VP en stationnement.
- Une offre globale conservant des disponibilités en permanence : un taux d'occupation moyen de 78% soit 144 places libres lors du pic de la demande entre 11h et 12h.
- Un taux de rotation de 2,93 vp/pl/jour : ce taux de rotation correspond globalement à un stationnement de moyenne durée mais il masque de grandes disparités.
- Un taux d'interdits faible : le stationnement sauvage n'est pas un problème majeur.

Taux de rotation :		2,93
Taux d'occupation maxi :		78%
Taux d'occupation moyen :		71%
Taux d'interdits :		4%
	des résidents	4h 0mn
Durée moyenne de stationnement	des pendulaires	5h 58mn
	des visiteurs	1h 33mn





## Rotation des véhicules selon le zonage

	Courte Durée (CD)	Moyenne Durée (MD)	Longue Durée (LD)
Nombre de places	120 places	230 places	85 places
Taux de rotation observé ( en vp /pl. /jour) :	4,18	2,62	2,65
Seuil d'un taux de rotation satisfaisant :	5	2,9	2
Taux d'occupation maxi :	78%	68%	90%
Taux d'occupation moyen :	67%	63%	73%
Part des usagers ne respectant pas la durée de stationnement autorisée	11%	20%	12%

A partir de cette analyse globale des zonages, on observe:

- Des taux de rotation faibles pour la CD et la MD mais satisfaisant pour la LD.
- Une offre payante non saturée, seul le parking La Brèche (LD) atteint le seuil de saturation (90%) sur le créneau 12h-13h.
- Un non-respect de la durée de stationnement autorisée significatif pour la MD (20%) mais relativement faible pour la CD et LD

Néanmoins ces indicateurs masquent les disparités de fonctionnement des différentes poches de stationnement d'un même zonage.

Afin d'établir un bilan du plan de stationnement, il nous faut mettre en évidence ces disparités.

## Bilan du plan de stationnement : Courte Durée

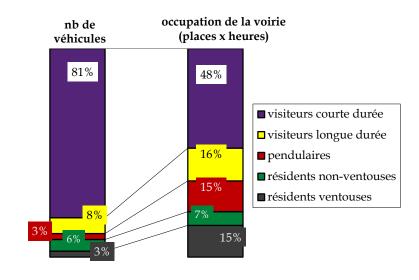
Pour rappel: Le stationnement de moyenne durée est limité à 2h. Un taux de rotation est satisfaisant à partir de 5 vp/pl./jour L'amplitude analysée est 9h-19h

#### Place Mirabeau (45 places)

Taux de rotation très faible en raison de la faible occupation.

Faible respect de la réglementation : les visiteurs courte durée représentent 81% des VP ayant stationnées mais moins de la moitié des places-heures stationnées.

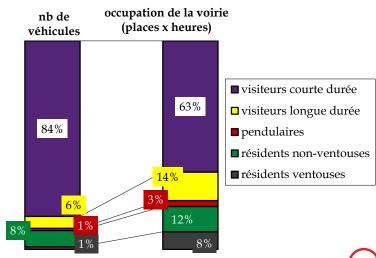
Taux de rotation	2,30	
Taux d'occupation maxi:		59%
Taux d'occupation moyen :		43%
Durée moyenne de stationnement	des résidents :	4h 47mn
	des pendulaires :	9h 40mn
	des visiteurs :	1h 20mn



### Place Ch. De Gaulle / Place Hofheim (75 places)

Taux de rotation satisfaisant mais une marge de progression demeure via un meilleur respect de la réglementation (diminution de la part des visiteurs longue durée et des résidents sur l'amplitude 9h-19h). Afin de conserver des disponibilités le suivi du respect de la réglementation est primordial sur cette zone proche de la saturation.

Taux de rotation	5,27	
Taux d'occupation maxi :		93%
Taux d'occupation mo	81%	
Durée moyenne de stationnement	des résidents :	3h 29mn
	des pendulaires :	4h 15mn
	des visiteurs :	1h 19mn



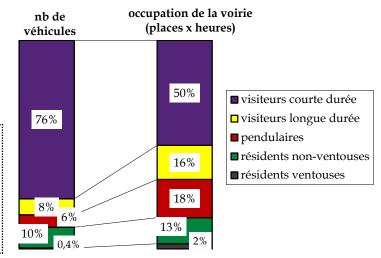
# Bilan du plan de stationnement : Moyenne Durée (1)

Pour rappel: Le stationnement de moyenne durée est limité à 3h30. Un taux de rotation est satisfaisant à partir de 2,9 vp/pl./jour L'amplitude analysée est 9h-19h

### **Quai Jeanne d'Arc** (59 places)

Taux de rotation très satisfaisant malgré la présence d'un stationnement pendulaire non adapté à la zone MD et dont la durée moyenne de stationnement est élevée.

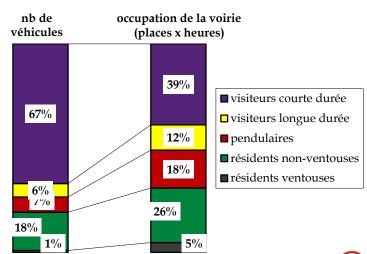
Taux de rotation :	3,95	
Taux d'occupation maxi	80%	
Taux d'occupation moyer	69%	
	des résidents :	2h 35mn
Durée moyenne de stationnement :	des pendulaires :	5h 26mn
	des visiteurs :	1h 25mn



### **Quai Charles VII** (51 places)

Taux de rotation faible en raison de la faible occupation tout au long de la journée Présence d'un stationnement pendulaire non adapté à la zone MD.

Taux de rotation :	2,14	
Taux d'occupation maxi	49%	
Taux d'occupation moye	42%	
Durée moyenne de stationnement :	des résidents :	3h 9mn
	des pendulaires :	4h 53mn
	des visiteurs :	1h 22mn



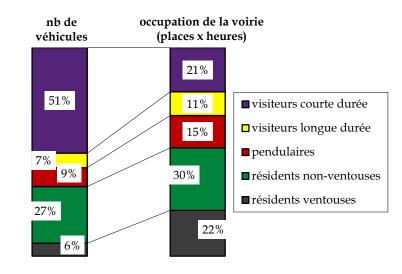
# Bilan du plan de stationnement : Moyenne Durée (2)

Afin de mettre en évidence la faible attractivité de l'offre quai Charles VII

**Offre MD Ouest :** Rue Beaurepaire/ rue St-Maurice (92 places)

Taux de rotation faible en raison de la faible occupation tout au long de la journée Présence d'un stationnement pendulaire non adapté à la zone MD.

Taux de rotation :	2,51	
Taux d'occupation ma	81%	
Taux d'occupation moy	68%	
Durée moyenne de stationnement	des résidents :	4h 24mn
	des pendulaires :	4h 49mn
	des visiteurs :	1h 36mn

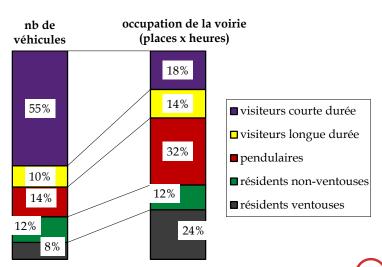


### Offre MD Quai Danton/Fbg St-Jacques (28 places)

Taux de rotation très faible en raison de la faible occupation tout au long de la journée

Présence d'un stationnement pendulaire non adapté à la zone MD.

Taux de rotation :	1,69	
Taux d'occupation maxi:		72%
Taux d'occupation moyen :		58%
	des résidents :	6h 0mn
Durée moyenne de stationnement	des pendulaires :	7h 43mn
	des visiteurs :	1h 41mn



## Bilan du plan de stationnement : Longue Durée

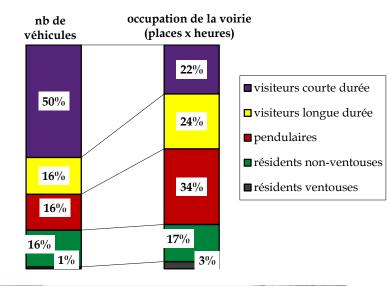
Pour rappel: Le stationnement de moyenne durée est limité à 5h Un taux de rotation est satisfaisant à partir de 2vp/pl./jour L'amplitude analysée est 9h-19h

#### Parking La Brèche 9h-19h (85 places)

Taux de rotation très satisfaisant. Bien que la durée moyenne du stationnement pendulaire dépasse les 5h autorisées, cela n'affecte pas l'attractivité du parking car des disponibilités demeurent.

La disparité entre l'occupation maximale et moyenne s'explique par un pic de la demande entre 12h et 13h. Le reste de la journée 15 places à minima sont disponibles.

Taux de rotation :	2,65	
Taux d'occupation max	90%	
Taux d'occupation moye	73%	
Durée moyenne de stationnement	des résidents :	3h 9mn
	des pendulaires :	5h 50mn
	des visiteurs :	1h 55mn





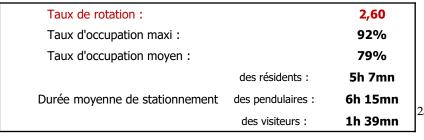
### Rotation sur l'offre gratuite : Place Jeanne d' Arc et parking Mattrait

Un taux de rotation faible, correspondant à un stationnement de longue durée.

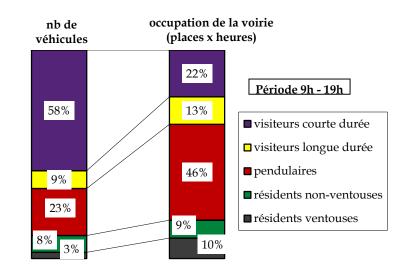
Une offre saturée en HPM (9h-11h) et HPS (16h-17h30) mais conservant des disponibilités le reste de la journée.

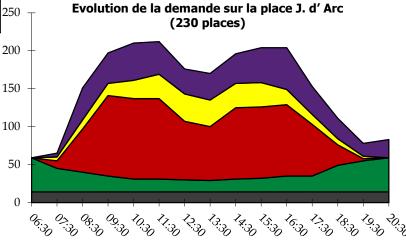
### Une offre à l'usage mixte entre :

- Les visiteurs de courte durée : 58% des VP ayant stationnés
- Les pendulaires : quasiment la moitié des places-heures et une évolution de la demande typique des trajets domicile-travail







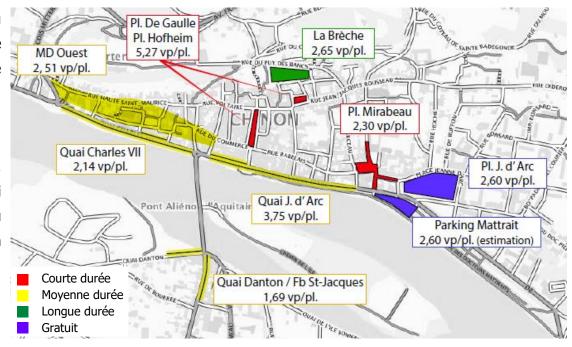


### Conclusion: Bilan du nouveau zonage

#### L'offre de stationnement payant est

- Efficace en hypercentre, où la pression du stationnement est la plus forte. Les taux de rotation sont satisfaisants mais une marge d'amélioration existe.
- Peu efficace sur le reste du centre-ville, notamment place Mirabeau et Quai Danton/Fbg St-Jacques. La faible pression du stationnement sur ces secteurs en est la principale cause.

#### Taux de rotation des différentes poches de stationnement



### Le bilan du plan de stationnement est positif

L'enjeu principal est atteint : une rotation des VP en hypercentre afin de garantir des disponibilités permanentes Les secteurs ayant une rotation insuffisante n'impactent pas l'attractivité de l'offre car des disponibilités demeurent

# Bilan du nouveau zonage : tableau de synthèse

Amplitude 9h-19h	Courte durée		Moyenne durée				Longue durée	Gratuit
XX Satisfaisant XX Moyen XX Faible	Place Mirabeau (46 pl.)	Place Ch. De Gaulle / Place Hofheim (73 pl.)	Quai J. d'Arc (48 pl.)	Quai Charles VII (51 pl.)	Reste de l'offre MD ouest (95 pl.)	Quai Danton et Fb St- Jacques (28 places)	La Brèche	Place J. d'Arc (230 pl.)
Taux de rotation	2,30	5,27	3,95	2,14	2,51	1,79	2,65	2,60
Taux d'occupation moyen	43%	81%	69%	42%	68%	59%	73%	79%
Taux d'occupation maximal	59%	93%	80%	49%	81%	72%	90%	92%
Durée moyenne de stationnement des visiteurs (courte et longue durée)	1h20	1h19	1h25	1h22	1h36	1h43	1h55	1h39
Part des visiteurs courte durée	81%	84%	76%	67%	51%	50%	50%	58%
Part des places x heures associées	48%	63%	50%	39%	21%	18%	22%	22%

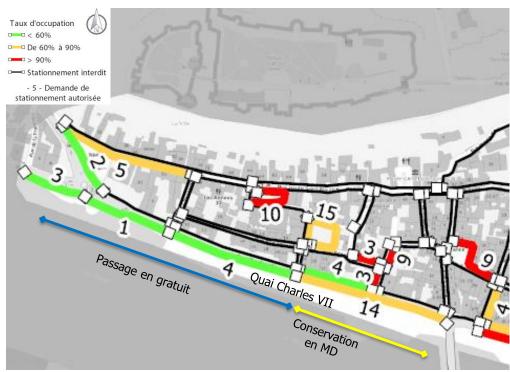


### Modification de l'offre MD Ouest

L'offre quai Charles VII dispose de larges disponibilités en permanence (le taux d'occupation maximal est de 49%) excepté sur la séquence Est.

La faible pression du stationnement permet une modification de la réglementation qui conserverait la séquence EST en MD et le reste en gratuit afin d'inciter les publics non concernés par un stationnement inférieur à 3h30 (les pendulaires, les résidents, les visiteurs longue durée et les VP ventouses) à se reporter sur les tronçons gratuit à proximité.

Le contrôle du stationnement gagnerait du temps en se concentrant sur la séquence où la demande de stationnement est forte. Ce gain de temps permettrait un contrôle plus fréquent, incitant au respect de la réglementation et engendrant une meilleure rotation.



Source SARECO

Passage en gratuit sur la partie du Quai Charles VII où la demande est faible

## Quai Charles VII: une demande qui se concentre à proximité du pont







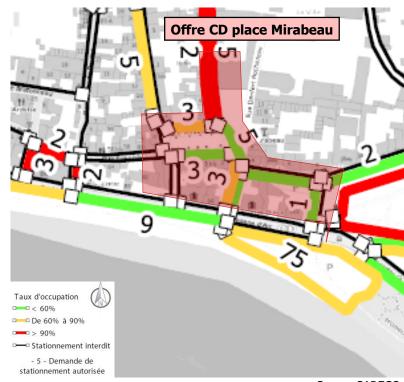
Source SARECO

### Modification de l'offre CD place Mirabeau

L'offre Place Mirabeau est peu fréquentée (le taux d'occupation maximal est de 59%) et est à proximité directe avec une offre gratuite rue Marceau et places J. D' Arc.

Plusieurs options possibles et combinales :

- Le passage de l' offre CD en MD serait plus adapté à la faible pression en stationnement place Mirabeau. La réglementation MD permettrait de rendre cette offre plus attractive en assouplissant la contrainte de la durée de stationnement autorisé.
- La suppression d'une partie de l'offre place Mirabeau peut constituer un moyen de requalifier cette place pour en faire une entrée de centre-ville lisible et plus confortable, en cohérence avec l'action Cœur de ville.
- Le passage d'une partie de l'offre en stationnement de très courte durée de type *dépose-minute* ou *stationnement limité à 15 min.* afin de ne pas nuire à l'attractivité des commerces à proximité.



Source SARECO

Passage en MD et/ou réduction de l'offre et dépose-minute

### Amélioration de la lisibilité de l'offre en stationnement

La lisibilité de l'offre peut être améliorée à plusieurs niveaux :

Lisibilité de la délimitation des places :

Actuellement, les places sur les parkings gratuits (place J. d' Arc et place Mattrait) sont souvent effacés totalement ou partiellement, rendant peu aisée l'identification de l'offre autorisée.

• La lisibilité des disponibilités, et notamment des places libres gratuites:

Actuellement la demande VP ne souhaitant pas payer son stationnement se concentre place J. d' Arc et place Mattrait tandis que l'offre rue Ronsard, située à proximité- est sous-utilisée (excepté les jours de marché).

La mise en place d'une signalétique sur chaque axe convergent vers la place J. d' Arc indiquant l'existence des trois poches de stationnement Mattrait / J. d' Arc / Ronsard.

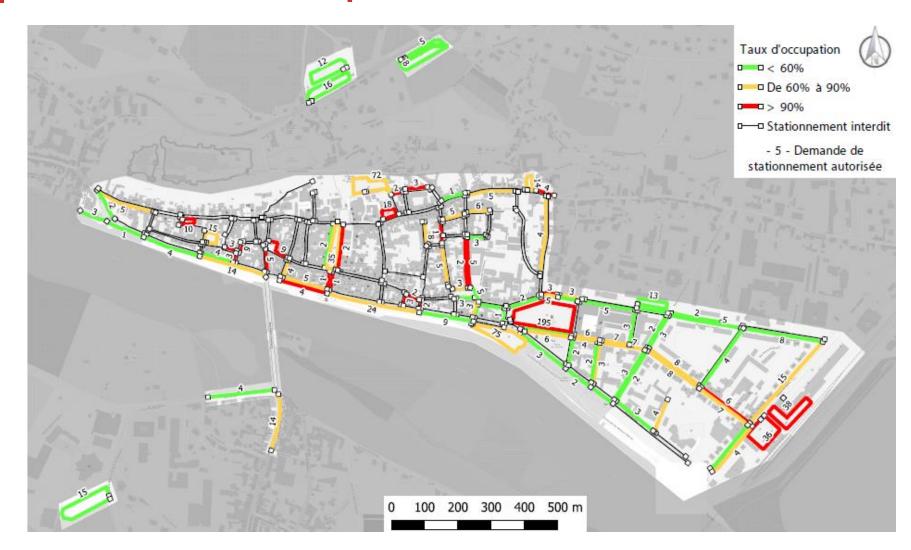
## Renforcement du contrôle du stationnement payant

### **EN ATTENTE DONNEES EXPLOITATION**

Sur le zonage CD place De Gaulle Sanction des résidents et résidents-ventouses

Sur le zonage MD Sanctions des pendulaires

# **Annexe 1 : Taux d'occupation mardi**



# Annexe 2 : Taux d'occupation jour de marché

